





Lezay. L'église Saint-Gilles s'illumine

Les nouveaux vitraux contemporains sont en bonne place dans l'église de la petite commune.

Le Courrier de l'Ouest Publié le 15/07/2024 à 05h27



Les nouveaux vitraux de l'église Saint-Gilles, imaginés et créés par M. et Mme Riffaud, représentent le paysage verdoyant et boisé de la commune. | CO

Lors de l'inauguration des nouveaux vitraux de l'église de Saint-Coutant, le 9 juillet dernier, Odile Thellier, maire de la commune, a rappelé l'histoire de l'édifice religieux : « Saint Gilles est né à Athènes au VIe siècle. Il s'installe en Provence, où il devient Ermite. Il est blessé par une flèche décochée par un roi Wisigoth, pour se racheter, ce roi fait bâtir une abbaye dont Gilles devient le premier abbé. L'église Saint-Gilles de Saint-Coutant est déjà mentionnée en 1092, les parties romanes attestent une présence au XII^e siècle. »



L'église et son presbytère ont été incendiés et pillés au cours des Guerres de religion, fin du XVI^e siècle. Odile Thellier reprend : « En 1728, le prieur Jacques Clemot, curé de Saint-Vincent-la-Châtre fait rebâtir l'église à ses propres frais. La paroisse disparaît à la Révolution et se relève à partir de la restauration dans un village qui compte 95 % de protestants. »

De nombreux travaux au XX^e siècle

La charpente écroulée est refaite en 1917. Puis en 1991, la réfection totale du clocher carré est réalisée.

D'autres travaux importants ont suivi depuis 1995 : restauration de la façade, de la toiture, de l'installation électrique, création d'une porte de secours.

« Il y avait des infiltrations d'eau dans les huisseries des anciennes baies et les vitraux étaient de simples verres de différentes teintes jaunes, certains étaient cassés. Il était donc important de pouvoir remplacer les vitraux et les baies afin de conserver ce patrimoine en bon état, ainsi que son attrait historique, explique Mme Thellier. Le début de notre réflexion date de mars 2021, lorsque nous avons proposé le projet dans le cadre du dispositif Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) lancé par l'État, relayé par la communauté de communes Mellois en Poitou, partenaire au service des territoires pour accompagner les projets. Notre projet a été retenu, car nous y avons inscrit ces travaux dans le respect de l'environnement paysager. » Ainsi, le thème rappelant le paysage verdoyant et boisé de la commune a été proposé « aux vitraillistes M. et M^{me} Riffaud, de l'Atelier Saint-Joseph à Ruffec. Ce projet contemporain a été imaginé et créé par ces deux artistes. Ce sont également eux qui ont créé les vitraux de l'église de Saint-Martin-d'Entraigues. Je tiens à remercier les trois financeurs, l'État, le Département et la Fondation du patrimoine sans qui ce projet n'était pas réalisable pour notre commune » termine la maire de la commune.

Pour MM. Vergé et Marsteau, de la Fondation du patrimoine, « financer ce projet est normal. » « Les fonds sont là, mais il manque les projets ».



